Au fil de l'Yonne

185

MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL / **MARS 2022** / WWW.YONNE.FR / FACEBOOK.COM/FILDELYONNE



Musée Zervos à Vézelay

Faire pénétrer des scolaires dans l'univers d'Alexander Calder

l'Yonne
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PARTAGER

Samedi 12 mars

GÉNÉRATION PÊCHE

Ouverture de la truite

Vivez l'expèrience de la pêche...

www.cartedepeche.fr



Fédération de l'Yonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
26 avenue Pierre de Courtenay - 89 000 Auxerre
Tél. : 03.86.51.03.44 - www.federation-peche-yonne.fr



sommaire



INFORMER

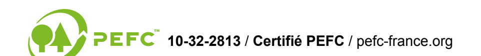


ÉCLAIRER

PARTAGER

Directeur de la publication : Patrick Gendraud • Directrice de la rédaction : Laurence Vée • Élue en charge de la Communication : Isabelle Joaquina Mrowinski • Rédactrice en chef : Nathalie Hadrbolec • Ont collaboré à ce numéro : Nathalie Hadrbolec, Christophe Lemeux, Yonne tourisme • Photos : Patrick Forestier, DR, Xavier Morize, Jean-Claude Bernard/SDIS89, Musée Zervos, Mes découvertes, Éric Fiaudrin • Graphistes : Sean O'Brien, David Tanfin, Raynald Henry • Conception-réalisation et régie publicitaire : Cithéa. 178, quai Louis Blériot 75016 Paris, tél. : 01 53 92 09 00 - contact@cithea.com - www.cithea.com • Tirage : 174 440 exemplaires • Diffusion : La Poste • Dépôt légal : 1er trimestre 2022. Au fil de l'Yonne, 89089 Auxerre Cedex. Tél. : 03 86 72 89 63 – dircom@yonne.fr • Impression : Adrexo. Magazine imprimé sur papier écologique.

Si vous ne recevez pas le magazine, vous pouvez le consulter ou le télécharger sur le site du Conseil départemental www.yonne.fr et le signaler par mail à l'adresse suivante : dircom@yonne.fr



éditorial



PATRICK GENDRAUD,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

Le 11 février dernier, notre Assemblée s'est réunie afin de débattre autour des orientations budgétaires du Conseil Départemental de l'Yonne.

Après des années de frustration et de rigueur, après un mandat (2015-2021) marqué par les efforts importants consentis par notre collectivité, vient un nouveau temps, un temps d'actions, et oui, nous pouvons le dire : « Nous en avons enfin fini du pain noir. »

83 millions d'euros, c'est la somme que nous allons pouvoir investir cette année pour l'Yonne et ses habitants.

Quand on pense qu'il y a quatre ans, nous peinions à dépasser les 20 millions d'euros d'investissement…

C'est dire le travail réalisé par vos élus départementaux d'hier et d'aujourd'hui, des conseillères et des conseillers parfaitement épaulés dans leur tâche par les services de notre institution, dotés d'un grand professionnalisme. Je tenais à le souligner.

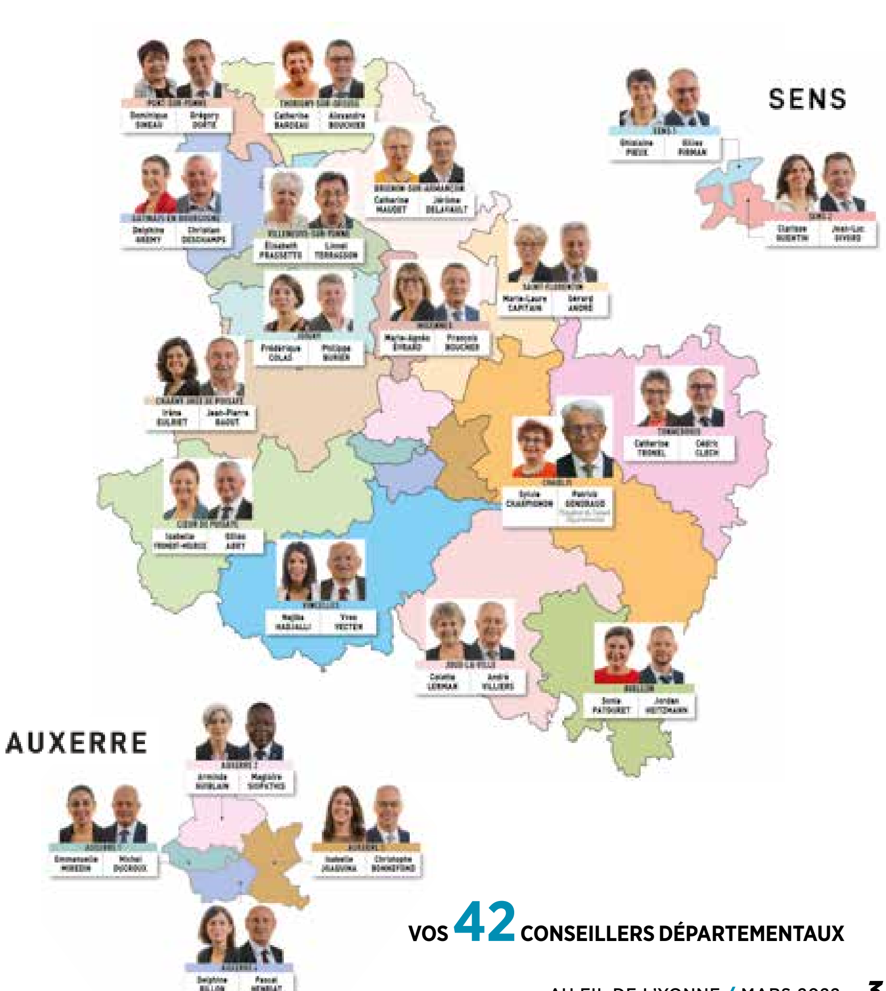
83 millions d'euros donc, avec et c'est significatif, 30 d'entre eux dédiés à la voirie et près de 25 autres à notre politique éducative, à nos collèges.

83 millions encore, pour honorer toutes les dépenses liées aux opérations annoncées à la fin du mandat précédent, tel le Foyer Départemental de l'Enfance…

83 millions enfin, et c'est une priorité du mandat, pour accompagner et soutenir nos communes et intercommunalités dans leurs projets, avec 36 millions d'euros engagés sur ce mandat.

Oui, et je suis heureux de vous le dire, le Département redevient ce moteur essentiel qui entraîne avec lui l'attractivité de nos territoires, celle de l'Yonne.

Notre Assemblée se réunira à nouveau le 18 de ce mois, afin de procéder au vote de ce budget qui, et je ne pense pas m'avancer, signera le début d'une nouvelle ère pour l'Yonne et ses habitants.



instantanés



9 FÉVRIER SAINT-FARGEAU
Les lumières du petit matin adoucissent **les paysages couverts de givre** de l'hiver. L'Yonne, ses champs, ses bocages, ses prés, ses forêts se métamorphosent au gré des saisons. Au sud-ouest du département, la Puisaye est le pays de Colette et des potiers. Un territoire vert et rural, doté d'une richesse architecturale (château de Saint-Fargeau, château de Ratilly, église fortifiée de Toucy...) et de curiosités (chantier médiéval de Guédelon). Patrimoine, culture et nature préservée : une équation gagnante pour l'Yonne.

Le 18 mars, l'assemblée départementale se réunira pour voter le budget 2022 qui permettra la poursuite des politiques publiques au profit des habitants de l'Yonne.

7 JANVIER SENS

Le président du Conseil départemental, Patrick Gendraud, a co-signé le premier **Contrat de relance et de transition écologique** de l'Yonne, le CRTE du Grand Sénonais, avec l'État et son représentant Henri Prévost, préfet de l'Yonne, et la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais et sa présidente, Marie-Louise Fort. Cet outil vise à développer l'attractivité du territoire autour de cinq orientations stratégiques : bien vivre ensemble, protéger les hommes et leurs milieux, réussir la transition écologique, rayonner toute l'année (« Sens intense ») et faire territoire (action publique locale au service d'un projet global).



© DR



© DR

3 FÉVRIER AUXERRE

Organisation du **1er comité départemental de lutte contre la désertification médicale** en présence du président du Conseil départemental Patrick Gendraud, du préfet Henri Prévost, du directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Pierre Pribile, du vice-président du Conseil départemental en charge de la santé Gilles Pirman. Cette nouvelle instance devra permettre, dans le cadre du Pacte santé du Département et du Projet régional de santé de l'ARS, d'engager l'ensemble des acteurs dans la recherche de solutions efficaces en matière de lutte contre la désertification médicale dans l'Yonne (lire notre dossier paru dans le magazine *Au Fil de l'Yonne* n°184 de février 2022).

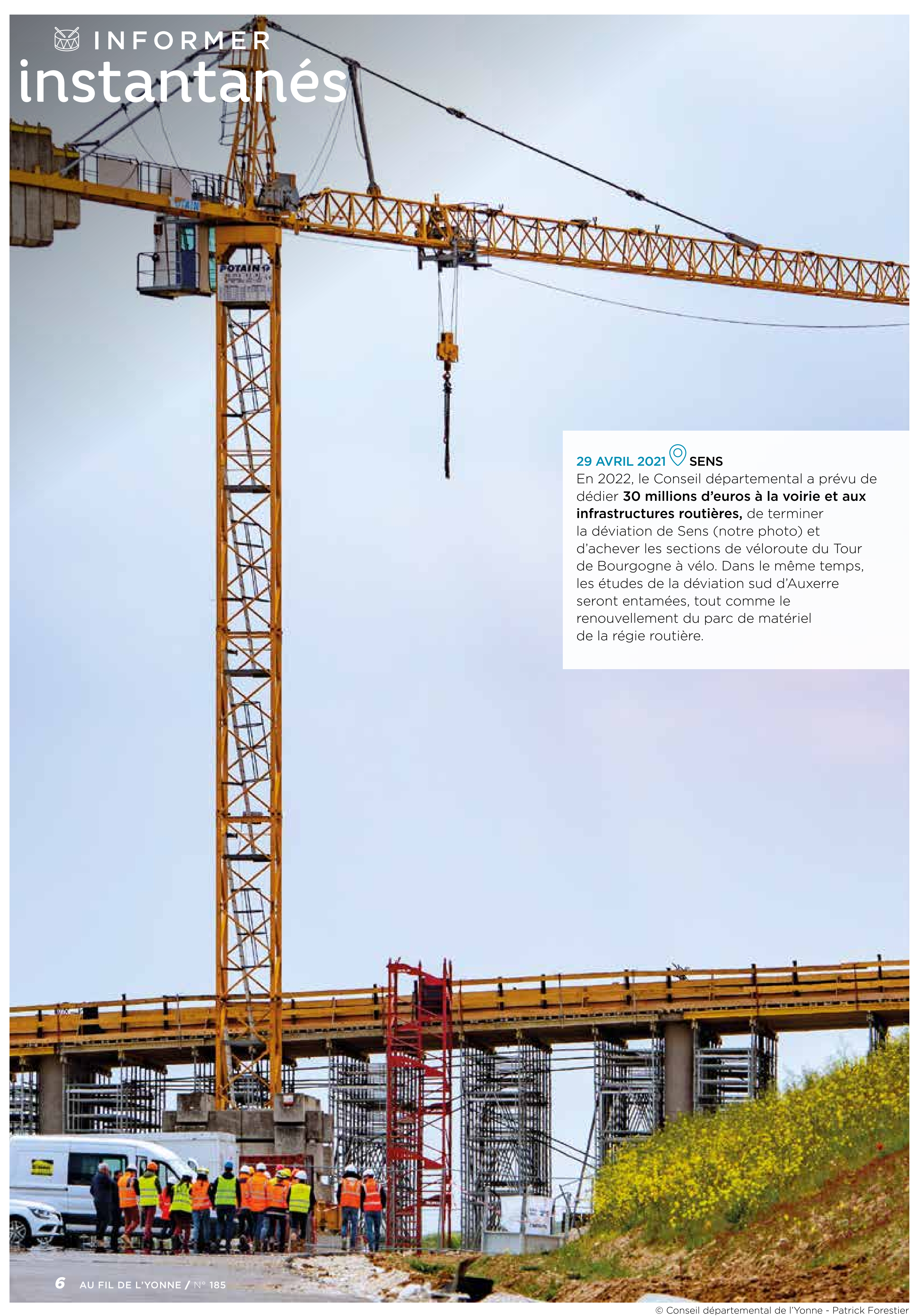


© DR

20 JANVIER AUXERRE

Le président du Conseil départemental et le préfet ont réuni les acteurs concourant au retour à l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Fédérations employeurs et chambres économiques, Pôle emploi, Conseil régional, Caisse d'allocations familiales (CAF), Mutualité sociale agricole (MSA), services de l'État et services du Département ont dressé le bilan des actions engagées en 2021 et programmé les chantiers à venir. Pour rappel, le **Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)** a été mis en œuvre en 2020 sur le Jovinien - Migennois, avant d'être généralisé en septembre 2021 à l'ensemble du département. Tout le territoire est concerné par des actions innovantes : découverte des métiers en tension en Puisaye - Forterre et dans l'Auxerrois, préfiguration d'une régie de territoire dans le Tonnerrois, parcours mobilité dans le Sénonais, le Jovinien et le Migennois... Autant de réponses construites avec les élus locaux, au plus près des bassins de vie et des bassins d'emploi.

instantanés



29 AVRIL 2021 **SENS**

En 2022, le Conseil départemental a prévu de dédier **30 millions d'euros à la voirie et aux infrastructures routières,** de terminer la déviation de Sens (notre photo) et d'achever les sections de véloroute du Tour de Bourgogne à vélo. Dans le même temps, les études de la déviation sud d'Auxerre seront entamées, tout comme le renouvellement du parc de matériel de la régie routière.



© DR


© DR

15-16 JANVIER AUXERRE

« Demain mon métier ».
Tel était le thème du forum organisé par les Maisons familiales rurales (MFR) de l'Yonne et de toute la région Bourgogne Franche-Comté, dans les locaux du Conseil départemental au « 89 » à Auxerre. Un moyen de faire découvrir aux jeunes élèves des métiers divers et variés et de susciter un espoir pour leur avenir.


© DR

2 FÉVRIER AUXERRE

Signature du **Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du grand Auxerrois** entre le préfet, le président du Conseil départemental, le président de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois et les présidents de communautés de communes (Communauté de communes de l'agglomération migennoise, Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne et Communauté de communes Serein et Armance). Ce CRTE compte 160 projets et actions visant à développer une activité résidentielle et économique sur le territoire, à contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine local, à accélérer la transition écologique en valorisant les ressources locales. Un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités, qui facilite l'accès aux programmes de financement.

LES NUMÉROS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Unités territoriales de solidarité :
Sénonais :
03 86 83 67 00
Jovinien :
03 86 92 08 30
Migennois :
03 86 92 08 00
Auxerrois :
03 86 49 58 00
Puisaye-Forterre :
03 86 44 42 00
Tonnerrois :
03 86 54 85 00
Avallonnais :
03 86 34 95 30

Standard du Conseil départemental :
03 86 72 89 89

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) :
03 86 72 89 72

Centre de planification et d'éducation familiale :
03 86 49 59 00

Numéro départemental d'information pour les personnes âgées (MAIA) :
03 86 72 85 00

Enfance en danger Informations préoccupantes :
03 86 72 84 60

TRANSPORTS SCOLAIRES

(gérés par la région Bourgogne-Franche-Comté depuis le 1er septembre 2017) :
03 80 44 40 50
transports89@bourgognefranchecomte.fr

PORTRAIT D'AGENT AURÉLIE CHATELAIN ET DIX-SEPT DE SES COLLÈGUES DES UNITÉS TERRITORIALES DE SOLIDARITÉ SONT SPÉCIFIQUEMENT FORMÉES À LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE VIOLENCES CONJUGALES.

ACCOMPAGNER les femmes victimes



Un lieu dédié à l'accueil des femmes victimes de violences est mis en place dans toutes les Unités territoriales de solidarité. Ici Aurélie Chatelain à l'UTS d'Avallon.

18 TRAVAILLEUSES SOCIALES DU DÉPARTEMENT ONT SUIVI UNE FORMATION sur le repérage et l'accueil de femmes victimes de violences conjugales au sein des Unités territoriales de solidarité (UTS). Conseillère en économie sociale et familiale à l'UTS d'Avallon, Aurélie Chatelain a rejoint le groupe en cours de constitution début 2021. « *Dans les UTS, nous sommes de plus en plus confrontés à ces situations qui demandent un accompagnement spécifique, et je voulais participer à la mise en place de solutions pour venir en aide à ces femmes à l'échelle du territoire.* » Identifiée - avec une collègue - comme personne ressource à l'extérieur comme au sein de son équipe, elle accueille (même sans rendez-vous) les femmes se présentant à l'UTS pour recevoir soutien et accompagnement pour faire valoir leurs droits (au logement, aux ressources, à la sécurité…) : orientation vers un hébergement d'urgence femmes victimes de violences par le 115, des bailleurs sociaux, le fonds spécifique de la Caisse d'allocations familiales, le milieu associatif, la Protection maternelle et infantile (PMI), l'aide à la saisie du juge aux Affaires familiales, au dépôt de plainte…

« *Dans l'Avallonnais, nous avons mis en place un réseau de lutte contre les violences faites aux femmes co-piloté par le Conseil départemental, le Groupement interprofessionnel de proximité et de santé (GIPS) et le centre social de la ville d'Avallon*[1], explique Aurélie Chatelain. *En font partie l'Éducation nationale, la gendarmerie, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), l'Adavirs, des personnels soignants… Ce travail en concertation a pour objectif de garantir un parcours fluide et cohérent aux femmes sur le territoire.* » Le service social de l'UTS délivre également un kit de première nécessité aux femmes devant être logées en urgence.

[1] Qui dispose également d'un lieu d'accueil dédié.

LE CONTEXTE

La prévention et la lutte contre les violences intrafamiliales et en particulier celles faites aux femmes est un enjeu majeur pour le département, où 59 femmes sur 10 000 sont victimes. Mené sous l'égide du préfet, le plan départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2019-2022 promeut la réalisation d'actions favorisant la coordination des différents partenaires œuvrant dans divers domaines de compétences (sécurité, justice, santé, éducation, domaine social). À ce titre, le Conseil départemental participe à 16 actions du plan sur 43, par des financements ou par une mise à disposition de ses agents. En 2020, le Département a renforcé cet engagement en structurant son action au travers de deux axes stratégiques : le renforcement du partenariat au travers de la coordination territoriale des acteurs, le développement de la coordination entre les brigades de gendarmerie, l'intervenante sociale en gendarmerie et les UTS par la mise en place fin janvier 2021 de référentes.


Le plan est évolutif et sera ouvert aux projets structurés des établissements. (Ici le collège Jean Bertin à Saint-Georges-sur-Baulche lors de la rentrée de septembre 2020.)

UN PLAN DE RENOUVELLEMENT 2022-2024 DU PARC INFORMATIQUE DES COLLÈGES DE L'YONNE SERA PROPOSÉ AUX ÉLUS LORS DU VOTE DU BUDGET LE 18 MARS, AVEC UNE ENVELOPPE DE 2,2 MILLIONS D'EUROS.

LES COLLÈGES à l'heure de la mutation numérique

S'ADOSSANT AU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT DANS L'YONNE, le Conseil départemental a conçu un plan de modernisation des matériels informatiques des collèges pour accompagner la montée en puissance des nouveaux usages : espace numérique de travail « Éclat », nouvelles pratiques pédagogiques renforcées par la crise sanitaire notamment. Un référentiel issu d'un travail de concertation avec l'Éducation nationale, les établissements et le rectorat a été établi, déterminant le volume de matériels en fonction de la taille des collèges. La formation des enseignants aux usages du numérique devra en parallèle être poursuivie.

LE MATÉRIEL ET LA CONNEXION

Ce plan comportant le renouvellement sur trois ans de plus de 3000 postes, commence en 2022 par la totalité du parc administratif (450 postes) et 300 postes pédagogiques. L'ensemble des postes informatiques dédiés aux personnels de direction seront renouvelés au profit d'équipements portables (permettant le télétravail, facilitant le lien entre les établissements et évitant les pertes de temps) tandis que les autres postes administratifs seront équipés d'ordinateurs fixes sécurisés.
« *Le Département envisage d'équiper les collèges d'une salle de visioconférence,* souligne Stéphanie Bardiot, directrice de l'Éducation. *Dans un premier temps, il serait question d'un par bassin pour faire de ces établissements des têtes de pont susceptibles d'accueillir des visioconférences par territoire.* »
Ce plan va au-delà de la seule mise à disposition de matériel informatique. Se calant sur le déploiement de la fibre et sur des rénovations structurelles du réseau informatique, il a pour objectif d'améliorer la circulation de l'information pour tous alors que le besoin explose.

nos actus



Bilans de santé en école maternelle

Prévention. Quatre infirmières de Protection maternelle et infantile (PMI) effectuent des bilans de santé en moyenne section d'école maternelle tout au long de l'année scolaire. Ces bilans, réalisés au sein même de l'école auprès des enfants de 3 à 4 ans, comportent un dépistage visuel, auditif, un examen dentaire, un dépistage de troubles langagiers, une observation du comportement de l'enfant (capacité à se concentrer), le repérage de difficultés psychomotrices, le calcul de l'indice de masse corporelle, l'étude du carnet de santé. Si des troubles sont repérés, l'enfant est revu en présence de ses parents et des orientations sont préconisées. Durant l'année scolaire 2020-2021, 2 443 des 3 406 enfants inscrits en moyenne section de maternelle (72%), ont bénéficié d'un bilan de santé (90,5 % des enfants en réseau d'éducation prioritaire).

LE CHIFFRE

83 projets

ont été accompagnés par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) en 2020, soit une hausse de 22% par rapport à 2019. Le CAUE s'adresse aux collectivités, particuliers, associations, professionnels, et effectue des interventions en milieu scolaire.

BIBLIOTHÈQUES

MODERNISER LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

SUBVENTION ÉLARGIE. Le Département a adopté, pour 2021 à 2027, un « Plan départemental de lecture publique » visant notamment à moderniser et structurer son réseau de bibliothèques, et à l'adapter aux nouveaux besoins et usages du public. Ce plan prévoyait l'attribution d'une subvention aux communes de moins de 10 000 habitants qui entreprennent des projets de construction, rénovation, réhabilitation ou extension d'une bibliothèque publique. Lors de la session du 19 novembre 2021, les élus ont décidé de l'élargir à toutes les communes de l'Yonne, sans restriction du nombre d'habitants. Les communes nouvelles et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont également éligibles.

SAPEUR-POMPIER

ÊTRE EN EMPLOI ET VOLONTAIRE

CONVENTION. Être sapeur-pompier volontaire et exercer une activité professionnelle en simultané est une réelle opportunité gagnant-gagnant ! Tout d'abord pour l'entreprise qui bénéficie dans ses équipes de personnels formés et expérimentés aux besoins de secours qui pourront être déterminants en cas d'accident sur le lieu de travail, quel que soit celui-ci. Ensuite pour le salarié, qui formé au secours par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), pourra assurer plus facilement son engagement civique. Enfin pour le SDIS et les Icaunais qui peuvent disposer d'un plus grand nombre de sapeurs-pompiers volontaires pour assurer la sécurité de tous au quotidien. Les conventions, développées par le SDIS, avec une progression de 27 en 2017 à 161 en 2021, permettent de fixer des règles adaptées à chaque poste et chaque entreprise, pour le bien de chaque partie.

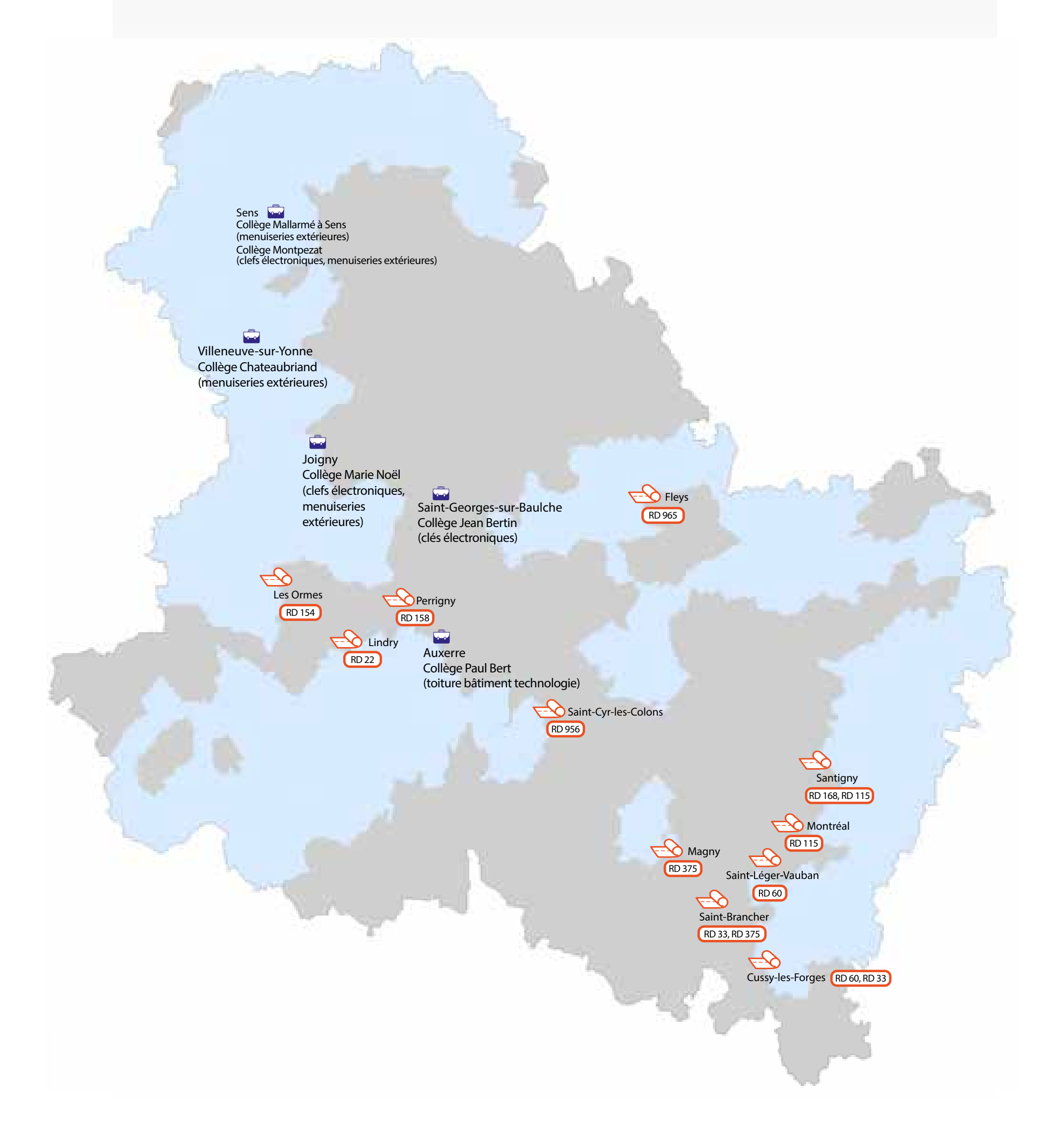


Soirée événementielle le 7 octobre dernier organisée par le SDIS 89 (présidé par le vice-président du Conseil départemental Christophe Bonnefond) et le MEDEF 89 au profit des entreprises icaunaises pour promouvoir le volontariat. Les employeurs ont pu découvrir les différentes missions et se mettre dans la peau d'un sapeur-pompier le temps d'une soirée.

INFOS CHANTIERS

LE DÉVELOPPEMENT DU **TRÈS HAUT DÉBIT** SE POURSUIT **EN MARS** DANS LE DÉPARTEMENT, DE MÊME QUE **LES TRAVAUX ROUTIERS (HORS ÉLAGAGE)** ET LES TRAVAUX DANS **LES COLLÈGES.**

(planning prévisionnel sous réserve d'aléas météorologiques, techniques et d'approvisionnement en matériel)





TRAVAUX ROUTIERS

PROJETS D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE EN COURS
Carte interactive du déploiement de la fibre optique dans l'Yonne consultable sur : www.yonne.fr/Territoire/Amenagement-numerique

TRAVAUX DANS LES COLLÈGES

Où se renseigner sur ses droits ?

Les Icaunais peuvent obtenir une information gratuite sur leurs droits auprès de « points-justice » physiques ou téléphoniques. Une organisation mise en place par le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD).



Comment s'informer sur ses droits dans l'Yonne ?

Le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), présidé par la présidente du Tribunal de grande instance d'Auxerre, a pour mission de mettre en place une politique d'accès au droit sur l'ensemble du département. Jusqu'en 2021, les structures d'accès au droit portaient différentes dénominations : Relais d'accès au droit (RAD), Point d'accès au droit (PAD), Maison du droit et de la justice (MJD), Antennes de justice (AJ). Elles sont dorénavant regroupées sous l'unique appellation « point-justice », le point-justice se définissant comme un lieu d'accueil unique et gratuit ayant pour vocation d'apporter aux citoyens une information de proximité sur leurs droits et leurs devoirs.

Quelles informations peuvent y être délivrées ?

Les Icaunais peuvent trouver dans les points-justice une aide juridique gratuite, confidentielle et ouverte à tous sur les différents sujets qui les concernent : famille, logement, travail, consommation… Des professionnels du droit et de la justice apportent leur expertise : juristes, avocats, conciliateurs de justice, notaires, huissiers de justice, délégués du Défenseur des droits, délégués du procureur de la République, associations d'aide aux victimes…

Quels sont les points-justice accessibles dans l'Yonne ?

• Auxerre (accueil ouvert le 1er septembre 2021) : 93, rue de Paris. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
• Point-justice téléphonique (depuis le 1er juillet 2021) : 03 86 72 30 86. Le jeudi après-midi de 14 h à 17 h.
• Par écrit : CDAD de l'Yonne, 5, place du Palais de justice, BP 39, 89010 Auxerre.
Par email : cdad-yonne@justice.fr
• Les points-justice sont également accessibles via un numéro unique national gratuit : le 3039. Ce numéro permet d'être mis en relation avec le point-justice le plus proche de son domicile, d'en obtenir les coordonnées en dehors des horaires d'ouverture, d'obtenir les coordonnées du Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) pour un besoin d'information sur un dossier en cours au tribunal.
D'autres créations sont en cours de finalisation (fin premier trimestre 2022) :
- Tonnerre : dans les locaux de la Maison France services, Immeuble Semaphore, 2, avenue de la Gare. Le 1er vendredi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous.
- Sens : 5, rue Rigault. Tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Quels sont les autres projets du CDAD ?

Le CDAD travaille à la mise en place de bons de consultations gratuites auprès des avocats du barreau d'Auxerre et des huissiers (une consultation par personne et par an, sous conditions de ressources). Les formulaires de demandes seront disponibles au Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ). D'autres projets sont en cours pour développer encore l'accès au droit sur le département : point-justice Jeunes, point-justice Joigny…

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE FINANCIÈREMENT AFIN D'AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET TRANSFORMER L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE.

PRENDRE SOIN de nos aînés

DANS LA CONTINUITÉ DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE 2019-2023, le Département porte une politique de modernisation des Ehpad dans une programmation pluriannuelle d'investissement (PPI). Dans le cadre du Ségur de la santé[(1)], le plan de relance dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux décliné par région, puis à l'échelon départemental, a fait l'objet d'un dialogue nourri entre le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS). Une stratégie conjointe et renforcée d'investissements a été définie, prenant appui sur la PPI départementale, avec deux projets prioritaires en 2022 : la Maison départementale de retraite de l'Yonne et les Ehpad du Groupement hospitalier de territoire Nord Yonne. Un soutien de 13 millions d'euros sera apporté par chacune des deux parties.

ACCOMPAGNER AUTREMENT

La restructuration architecturale de la Maison départementale de retraite de l'Yonne (MDRY), rendue urgente par le niveau de vétusté du bâtiment et opportune de par la qualité du projet présenté par la direction en termes d'offre médico-sociale, s'élève à 55,29 millions d'euros. Afin de limiter le prix de journée à 60 euros en fin de travaux, ce projet sera subventionné à hauteur de 11 millions d'euros (5 millions d'euros apportés par le Conseil départemental). Le projet prévoit notamment la construction d'un bâtiment dédié à la prise en charge de la grande dépendance et le déploiement d'une offre nouvelle au bénéfice des personnes à domicile[(2)]. 179 résidents de l'Ehpad y sont pris en charge par l'aide sociale du Département, soit 40 % de la capacité de la structure, une proportion largement supérieure aux moyennes départementales qui confère à la MDRY une réelle mission de service public.



Séance avec une kinésithérapeute à la Maison départementale de retraite d'Auxerre le 10 septembre 2021.

ACCUEILLIR MIEUX

Le niveau de vétusté des Ehpad rattachés aux centres hospitaliers de Sens, Joigny et Villeneuve-sur-Yonne justifie l'accompagnement financier d'un projet qui a connu des avancées significatives au cours des derniers mois. Afin de limiter le prix de journée à 60 euros en fin de travaux, le niveau global de subvention sera de 15 millions d'euros (8 millions pris en charge par le Conseil départemental) sur un coût global de 49 millions d'euros. Le projet prévoit notamment de développer des unités spécifiques à l'accueil des malades d'Alzheimer et des personnes handicapées vieillissantes, et le développement de nouvelles solutions d'accompagnement des personnes à domicile.

L'ARS et le Conseil départemental souhaitent consolider cette stratégie afin d'accompagner à l'horizon 2023 des projets structurants pré-identifiés : Ehpad du pôle gérontologique de la Vallée du Serein (comprenant les Ehpad de Thizy, Noyers, l'Isle-sur-Serein), Ehpad de Saint-Sauveur-en-Puisaye, Ehpad et foyer de Brienon-Seignelay, Ehpad de Tonnerre. Une augmentation de la PPI départementale à 15 millions d'euros sera prochainement soumise au vote des élus.

(1) Consultation des acteurs du système de soin français qui a débouché sur des accords et une loi portant des mesures à la fois budgétaires et non budgétaires.

(2) Lire le magazine *Au Fil de l'Yonne* n°181 d'octobre 2021.

Sécurité de proximité

Les gestes à adopter pour dormir sur ses deux oreilles

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ, IL N'EST PAS FORCÉMENT NÉCESSAIRE DE FAIRE PLUS, MAIS DE FAIRE AUTREMENT. LA GENDARMERIE NATIONALE APPORTE SES CONSEILS POUR SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES ET DE LA CYBERCRIMINALITÉ...

« Pour la sécurité des personnes comme des entreprises, nous constatons très souvent que la principale chose à faire, c'est de changer de comportement, explique le Capitaine Philippe Bomann, officier communication de la Gendarmerie nationale. *Plutôt que d'opter pour des solutions coûteuses, il convient déjà d'adapter ce que l'on a. »* Des conseils valables tant pour les cambriolages que pour la cybersécurité, prodigués sur tout le territoire. *« Pour nous l'information de la population est importante à tous les niveaux : les brigades réalisent un travail de prévention au niveau des communes et des communautés de communes avec une approche plus locale ; tandis qu'avec le Département, avec qui nous sommes en lien sur de nombreux sujets, nous nous adressons à l'ensemble de l'Yonne de manière uniforme. »* Rappelons que la Gendarmerie nationale et la Police ont les mêmes prérogatives mais sur des territoires différents (les grosses agglomérations pour la Police, le reste du territoire pour la Gendarmerie nationale), donc avec un fonctionnement différent.



CAMBRIOLAGES

Avoir les **bons réflexes**



Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Sens.

© DR

COMMENT PROTÉGER SON DOMICILE ?

- Changer les serrures lorsque l'on prend possession d'un nouvel appartement ou d'une maison.
- Même dans un petit village, fermer la porte lorsque l'on s'absente dix minutes.
- Équiper sa porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installer des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique, protection électronique…).
- Ne pas inscrire ses nom et adresse sur son trousseau de clés.
- Changer immédiatement les serrures si l'on a perdu ses clés et que l'on peut identifier notre adresse.
- Ne pas laisser les clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs !
- Fermer la porte à double tour, même lorsque l'on est chez soi.
- Ne pas laisser une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- De jour comme de nuit, éviter de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne pas laisser dans son jardin d'échelle, d'outils…
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans son domicile, s'assurer de son identité.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles sont présentées, appeler le service ou la société.
- Ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce de son domicile.
- Placer en lieu sûr et éloigné des accès, bijoux, cartes de crédit, sacs à main, clés de voiture ; ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Photographier ses objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol ; noter le numéro de série et la référence des matériels, conserver les factures ou expertises.

QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE DURABLE ?

- Prévenir une personne de confiance de son entourage.
- Faire suivre son courrier ou le faire relever (une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence).
- Demander que l'on ouvre régulièrement les volets le matin pour que le domicile paraisse habité ; créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio…
- Ne pas communiquer ses dates de vacances ou ses absences sur les réseaux sociaux.
- Transférer ses appels.
- Signaler son absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » opérationnelles tout au long de l'année (formulaire en ligne sur www.service-public.fr) ; des patrouilles seront organisées.

QUE FAIRE SI L'ON EST VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?

- Prévenir immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne pas prendre de risques inconsidérés : privilégier le recueil d'éléments d'identification (véhicule, vêtements…).
- Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Déposer plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de son choix ; pré-déposition de plainte en ligne possible (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- Faire opposition auprès de sa banque pour les chéquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déclarer le vol à son assureur.

www.interieur.gouv.fr

DES CITOYENS VIGILANTS

La démarche « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale ou la police, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

INTERNET

Se méfier de ce qui paraît incongru

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET ?

- L'hameçonnage : on pense recevoir un email d'une société ou d'une administration (banque, opérateur téléphonique, impôts, Caisse d'allocations familiales...) qui nous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...) ; les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.
- Les logiciels malveillants : on ouvre un email ou on accède à un site web et notre ordinateur est infecté par un virus ; ce dernier permet alors d'intercepter nos données confidentielles.
- Les escroqueries : un email nous informe que nous avons gagné un cadeau mais que nous devons payer des frais de livraison et communiquer nos codes bancaires, que nous avons gagné une somme importante à la loterie mais que nous devons envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert, qu'une personne (même de notre connaissance) a besoin de notre aide et nous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international...

QUE FAIRE EN PRÉVENTION ?

- Installer un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.
- Activer les doubles contrôles proposés.
- Ne pas laisser un Wifi gratuit et Bluetooth actifs.
- Réaliser ses achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par « https ». Les icônes de cadenas et de clés sont un gage de sécurité.

- Se méfier des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à la compassion.
- Se méfier des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.
- Se méfier des messages accusateurs.
- Ne pas ouvrir les courriels si l'on a des doutes sur leur provenance. Passer le curseur sur l'adresse permet d'en savoir plus sur l'expéditeur.
- Ne pas cliquer sur les liens reçus par courriel.
- Quand on a un doute sur un email, le jeter à la poubelle et vider cette dernière.
- Choisir ses mots de passe avec soin (majuscules et minuscules, chiffres, signes alphanumériques) et les varier (pas de « 0000 » ou de dates de naissance). Pas de mots complets.
- Les personnes malveillantes savent aller chercher sur les réseaux sociaux des informations sur les personnes qui les intéressent afin de monter des arnaques crédibles (c'est « l'ingénierie sociale ») ; il faut donc y rester discret car plus on dévoile d'informations, plus on est vulnérable.
- Les téléphones portables sont des ordinateurs qui doivent être protégés comme tels.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'UNE ESCROQUERIE ?

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur internet, mais les responsables sont les auteurs de ces infractions. Il faut appeler en priorité sa banque et déposer plainte.

QUE FAIRE POUR LA CYBERSÉCURITÉ DES ENFANTS ?

- Les éduquer à la prudence : ne jamais donner d'informations personnelles, ne pas répondre à un message choquant, quitter rapidement un site qui les met mal à l'aise, ne pas organiser de rendez-vous avec une personne rencontrée dans un forum de discussion (dialoguer sur le web avec quelqu'un depuis six mois ne signifie pas qu'on le connaît).
- Rappeler la stratégie de la double adresse : une adresse personnelle que l'on garde secrète pour ses amis et sa famille, et une autre qui ne donne aucune indication (par exemple : mickey731@hotmail.com) que l'on peut communiquer si besoin.
- Développer l'esprit critique : tout n'est pas bon à prendre sur internet ; quand un enfant est surpris ou choqué par une information sur le web, qu'il en parle à un adulte de confiance.
- Placer l'ordinateur dans une pièce commune.

- Installer un logiciel de « protection » ou « contrôle parental » en paramètrant le filtrage pour l’accès aux sites web, par le biais de listes noires (sites interdits) et listes blanches (sites autorisés).
- Attention aux webcams : c’est une fenêtre ouverte sur notre domicile et l’intimité de nos enfants.
- Masquer l’œilleton de la caméra.
- Prendre le temps d’aller sur le Net avec ses enfants et regarder comment ils surfent leurs sites préférés, ceux qui pourraient nous intéresser. Cela nous permettra aussi de mieux connaître leur comportement face à internet.
- Rester attentif à tout changement de comportement. Celui-ci pourrait résulter d’une dépendance vis-à-vis de jeux en ligne ou d’échanges avec des personnes mal intentionnées.

Infos www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Sur www.internetsanscrainte.fr (programme national de sensibilisation des jeunes au numérique).

Pour signaler des contenus illégaux sur internet, des courriels ou des sites d’escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

LE MUSÉE ZERVOS À VÉZELAY ENGAGE DES PROJETS HORS LES MURS À L'ÉGARD DES SCOLAIRES. CETTE ANNÉE MET À L'HONNEUR ALEXANDER CALDER ET IMPLIQUE UNE CLASSE DU LYCÉE DE TONNERRE. UN PARTENARIAT ENTRE LE MUSÉE ZERVOS, L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ARTISTE ICAUNAIS JEAN-MICHEL UNGER.

RÉALISER DES MOBILES à la façon de Calder



Au lycée de Tonnerre le 8 décembre, atelier de création animé par Jean-Michel Unger.

LE MUSÉE ZERVOS POURSUIT SON OUVERTURE AUX SCOLAIRES SELON DEUX AXES : la mise en place d'un accueil spécifique (avec documents, livrets, ateliers pédagogiques…), et l'accompagnement sur une année scolaire d'un projet d'élèves du premier ou du second degré autour d'un des artistes d'art moderne présentés. Une façon différente, « hors les murs », de faire découvrir le musée et ses œuvres aux élèves.
Cette année ce sont des œuvres d'Alexander Calder qui ont été choisies. Les élèves sont accompagnés dans leurs réalisations artistiques par l'artiste icaunais Jean-Michel Unger (installé à Saint-Maurice-le-Vieil), qui travaille sur les mobiles et la notion d'équilibre. Pour cette première édition, c'est une classe de 1re bac pro « Accompagnement, soins et services à la personne » du lycée de Tonnerre qui a été retenue. Son projet de création de mobiles s'inscrit dans le cadre du « chef d'œuvre », une épreuve(1) sur deux ans consistant en une réalisation collective ou individuelle permettant aux élèves de valoriser leurs compétences. Et il compte de nombreuses dates, à l'extérieur comme dans un atelier du lycée.

METTRE EN VALEUR DES CHOSES POSITIVES

« *Il s'agit d'un travail collaboratif entre diverses disciplines pour permettre aux élèves de mener à bien leur projet de A à Z,* explique Frédérique Bonnefoy, professeur de biotechnologies santé environnement (référente sur ce projet avec sa collègue Florence Cerneau). *Si ce travail est collectif, chacun intervient individuellement.* » Les 24 élèves ont été scindés en deux groupes, à l'intérieur desquels a été mise en place une répartition des tâches. « *Ce sont les élèves qui ont réservé les*

bus, élaboré les plannings, réfléchi au financement, rédigé le bon de commande du matériel, effectué la communication autour du projet… précise Frédérique Bonnefoy. *Nous, équipe éducative, gravitons autour.* » Et les jeunes se sont pleinement investis. « *Ce projet leur a apporté une ouverture culturelle. Ils sont très curieux, ont une vraie appétence pour tout ce qui est art. À son atelier, Jean-Michel Unger leur a montré qu'on peut faire de l'art avec n'importe quoi et que chacun d'entre eux était en capacité de créer quelque chose. Et franchement, ils sont transformés ! J'ai beaucoup d'élèves qui aiment dessiner, peindre, et ils se réalisent. Tout au long de ce projet ils ont découvert des choses qu'ils vont pouvoir mettre à profit dans leur vie personnelle et professionnelle. Il a permis la réalisation et la mise en lumière de choses positives.* »

Le projet est mené en lien avec Tiphaine Auclair et Pascal Caron, adjoints du patrimoine du Conseil départemental au musée Zervos, et Cédric Micchi, enseignant missionné auprès de la conservation départementale des musées du Conseil départemental. Mission accomplie : le musée a distillé sa magie même hors de ses murs…

(1) S'adresse aux élèves de CAP et de baccalauréat professionnel, apprentis ou scolaires.

Musée Zervos, 14, rue Saint-Étienne, 89450 Vézelay. Tél : 03 86 32 39 26.

LE PROJET EN DATES

- 19 octobre : visite guidée du musée Zervos
- 12 novembre : visite de l'atelier de l'artiste Jean-Michel Unger
- 24 novembre : début des ateliers de création au Lycée de Tonnerre
- 8 décembre : atelier au Lycée de Tonnerre
- 5 janvier : atelier au Lycée de Tonnerre
- 9 mars : atelier au Lycée de Tonnerre
- 23 mars : atelier au Lycée de Tonnerre
- 6 avril : atelier au Lycée de Tonnerre
- 13 mai : restitution du travail des élèves à la Maison Jules-Roy à Vézelay dans le cadre de la Nuit des musées



Sortie des élèves au Musée Zervos à Vézelay le 19 octobre 2021, où ils ont découvert les mobiles de Calder.

© Musée Zervos

APPEL À PROJETS 2022-2023

Le projet de l'année scolaire 2022-2023 s'adressera aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6e), afin de travailler sur la passerelle entre le primaire et le collège, et sera orienté autour de l'œuvre de Kandinsky (objet de l'exposition d'été 2022 du Musée Zervos) et notamment le biomorphisme. Les projets sont montés en partenariat avec le Département, le rectorat et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), qui finance l'artiste.

Direction de la culture du Conseil départemental : 03 86 72 85 08.

JULIEN COHEN SURFE SUR LE GOÛT DES FRANÇAIS POUR LA BROCANTE ET OUVRE À AVALLON SA DEUXIÈME MAISON DES BROCANTEURS.

AVALLON
bientôt capitale icaunaise de la brocante



© Photos Mes Découvertes

LES AMOUREUX DE LA BROCANTE FAÇON SHOW L'ONT DÉCOUVERT DANS L'ÉMISSION « AFFAIRE CONCLUE » SUR FRANCE 2 PRÉSENTÉE PAR SOPHIE DAVANT, QU'IL A QUITTÉE EN FIN D'ANNÉE. Car Julien Cohen aime les nouveaux projets, avec ou sans ses célèbres lunettes bleues. Avec son épouse, il est à la tête d'un vaste business d'antiquités mais aussi d'une société de coursiers, d'une société de production… Et pour lui l'avenir ne se conjugue pas au conditionnel. C'est pourquoi les Avallonnais peuvent se réjouir de le voir arriver avec son projet de Maison des brocanteurs dans les anciens abattoirs. Car comme le dit Julien Cohen, « *je suis une bonne locomotive médiatique et je draine du monde derrière moi* »… Il a d'ailleurs fait le choix du centre-ville « *pour qu'il y ait un échange avec les autres commerçants* » et que le l'endroit constitue un « *lieu de vie* ».

UN MENU DE CHEF D'ÉTAT À L'HÔTEL DE LA POSTE

Il a connu le département de l'Yonne il y a vingt ans, d'abord par Vézelay, qu'il considère comme « *l'un des plus beaux villages de France* » (il possède une résidence secondaire dans la Nièvre). « *Quand j'ai su que l'église Saint-Étienne était à vendre, j'ai décidé d'en faire une superbe boutique avec une cave et un restaurant ; nous avons ouvert au mois de mai de l'année dernière et nous allons encore effectuer des travaux dans la partie restauration.* »
Le même agent immobilier lui a ensuite parlé de l'Hôtel de la Poste à Avallon : « *Avec mon épouse nous sommes tombés amoureux du lieu et nous nous sommes dit que nous allions trouver un chef pour faire repartir cet hôtel.* » Ce sera le second de Marc Meneau. Quoi de mieux qu'un habitué des trois étoiles pour en viser une ? Les travaux démarreront dès la fin du chantier des abattoirs, pour une ouverture progressive à partir de l'hiver. Dans ce bâtiment historique construit en 1707, « *qui restera dans un style classique allant du XVIII*e *au vintage selon les chambres* », tout sera à vendre : meubles, bibelots… Le restaurant proposera, outre sa carte et son menu très cuisine française, un « Menu du président » différent chaque mois. « *Dans le cadre de l'émission "Affaire conclue", j'ai acheté 120 menus de la présidence de la République* » explique l'homme d'affaires. De quoi fidéliser les professionnels et leurs clients qui se presseront les week-ends dans les anciens abattoirs, agrandis l'été avec des brocantes extérieures…

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES BOURSES

La première Maison des brocanteurs, ouverte à Péronne dans la Somme (également quelques milliers d'habitants, à quelques minutes d'un axe autoroutier très touristique), rencontre un tel succès qu'une deuxième va ouvrir à proximité. Une autre est prévue à Châteaudun (Eure-et-Loir). Sur la vingtaine de brocanteurs attendus à Avallon, une dizaine avaient déjà signé mi-février, originaires d'Auxerre, Beaune, Avallon et Péronne. Des artisans d'art (ébéniste, tapissière, vitrailliste…) sont aussi attendus. « *Les brocanteurs et antiquaires sont de gros apporteurs d'affaires pour ce genre d'artisans.* » Deux vendeurs seront à la disposition des professionnels pour leur donner plus de liberté. « *Depuis trente ans, le métier de brocanteur et d'antiquaire souffre, et aujourd'hui on ne se déplace pas pour aller voir un brocanteur au fin fond d'Avallon ; par contre s'il y en a 20, les gens viendront.* » Et il le promet : il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

La Maison des brocanteurs d'Avallon sera ouverte à partir d'avril les jeudi matin, vendredi, samedi et dimanche. http://lesmaisonsdesbrocanteurs.fr



Expertises à Péronne en janvier dernier.

Boutique de Vézelay dans l'église Saint-Étienne.

L'avis du pro

« On note un renouveau dans la brocante avec un engouement pour les années 1970, 1980 voire 1990. Des magasins se sont spécialisés dans l'habitat vintage. Mais les grands classiques font toujours plaisir et les belles commodes XVIIIe par exemple sont beaucoup plus accessibles qu'il y a trente ans. Nous avons une clientèle de 30 à 50 ans, et une autre de 50 à 75 ans, et il en faut pour tous les goûts. »

Les anciens abattoirs d'Avallon, 66, rue de Lyon, vont accueillir la Maison des brocanteurs.

Bientôt la renaissance de l'établissement haut de gamme au cœur d'Avallon.

FORTE DU SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION, ORGANISÉE POUR LES 10 ANS DU LABEL FAMIL'YONNE EN 2019, YONNE TOURISME ET LES PARTENAIRES LABELLISÉS SE MOBILISENT À NOUVEAU POUR PROPOSER UN GRAND WEEK-END DÉDIÉ AUX ACTIVITÉS EN FAMILLE, LES 26 ET 27 MARS À VENOUSE.

LA FAMILY'WEEK revient à la Grange de Beauvais !

PLUS DE 2 600 VISITEURS ÉTAIENT VENUS DE TOUTE L'YONNE (MAIS AUSSI DES DÉPARTEMENTS LIMITROPHES ET D'ILE-DE-FRANCE) PARTICIPER À LA PREMIÈRE FAMILY' WEEK EN AVRIL 2019 À LA GRANGE DE BEAUVAIS À VENOUSE. L'agence du Département Yonne tourisme relance l'événement les 26 et 27 mars prochains, au même endroit. L'objectif de ces deux jours de fête est de valoriser l'offre « famille » du département. Parents, enfants et grands-parents pourront (re)découvrir l'offre Famil'Yonne qui leur est destinée au travers de nombreuses animations artistiques, culturelles et sportives. Un animateur sera présent pour la durée de l'événement. Avec une nouveauté : le site archéologique de Bibracte en invité d'honneur.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- Les ateliers du site archéologique de Bibracte : espace archéo-détente, jeux de cartes, timeline archéologique, devinettes gauloises, atelier tissage, démonstration de fauconnerie et présentation des rapaces, dégustation de cervoises et de gâteaux gaulois.
- Découvrir les secrets des bâtisseurs du Moyen Âge avec Guédelon.
- Atelier culinaire des P'tits Toqués avec l'office de tourisme Serein & Armance.
- Sensibilisation à la vie d'une ferme avec La Ferme de Flo.
- Sur la piste des animaux sauvages avec La Pyramide du Loup (jeu des empreintes et Memory sur le loup).
- Les énigmes en folie avec l'office de tourisme de Puisaye-Forterre.
- Atelier vitrail avec les Musées de Sens.
- Jeu d'énigmes « Les vacances d'Albert en destination Grand Vézelay » avec l'office de tourisme du Grand Vézelay.
- Fil d'Ariane avec Yonne Tour Sport.
- Parc aventure et tir à l'arc avec AB Loisirs.
- Atelier d'écriture gallo-romaine avec le site archéologique d'Escolives-Sainte-Camille.
- Rempotage et jeux autour du jardinage avec l'office de tourisme du Migennois.
- Atelier Land'Art à la Grange avec l'Association des guides de l'Yonne.
- Atelier du patrimoine avec l'office de tourisme de Joigny.

Sans oublier une tombola pour gagner des lots (entrées dans les sites Famil'Yonne, cadeaux, etc.), la boutique de Mimi avec de nombreux goodies créés par Yonne Tourisme, et bien d'autres activités et animations à découvrir sur place.

QUAND ?

Samedi 26 et dimanche 27 mars, de 10 à 18 h.

OÙ ?

À la Grange de Beauvais à Venouse.

QUOI ?

Une quarantaine d'ateliers et activités à partager en famille, proposés par les partenaires du réseau Famil'Yonne.

POUR QUI ?

Petits et grands, dès 2 ans pour profiter des activités.

QU'EST CE QU'ON MANGE ?

Restauration sur place avec des produits du terroir ou paniers Lebonpicnic à réserver sur le site www.lebonpicnic.com/artisan/grange-de-beauvais.

C'EST COMBIEN ?

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans, 3 euros par adulte, pass week-end à 5 euros.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Sur le site www.tourisme-yonne.com rubrique « L'Yonne en Bourgogne », puis « Les temps forts » ; ou en scannant le Flashcode. Présentation du pass obligatoire. Interdit aux chiens.



Infos sur www.tourisme-yonne.com et sur la page Facebook de La Family Week.



© Xavier Morize

« LEBONPICNIC » : UN PANIER GOÛTEUX ET LOCAL !

Pour répondre aux nouvelles attentes de découverte et de bien-manger des consommateurs, Yonne Tourisme développe un partenariat avec le réseau national « Lebonpicnic » afin de mettre en place un service de pique-niques à base de produits du terroir, cuisinés par des artisans, commerçants ou restaurateurs locaux et engagés[1]. Réservables en ligne, ces paniers ont pour but de valoriser les productions et savoir-faire dans une démarche de tourisme responsable. Sept partenaires sont mobilisés en 2022 pour concocter des pique-niques à savourer au bord des canaux, dans le parc des châteaux, à la ferme ou même au cœur des villages. Lancement officiel de l'offre Lebonpicnic dans le cadre de la Family'Week.

[1] Lien social et circuits courts, commerce de proximité, tourisme durable, alimentation de qualité, emballages écologiques.

www.lebonpicnicdelyonne.com

Choix du menu avant 18h la veille, retrait du panier chez l'artisan membre du réseau. De 8 à 24 euros selon le menu.



© Xavier Morize

LES PARTENAIRES 2022 :
La Grange de Beauvais à Venouse, Le Villonnais Gourmand à Villon, Le Restaurant de la rivière à Gurgy, La Ferme d'Ulteria à Saint-Bris-le-Vineux, Au Bistrot du Canal à Chassignelles, Le Clos du Roi à Coulanges-la-Vineuse, La Maison Paillot à Noyers-sur-Serein.

TROIS LIEUX DE PIQUE-NIQUE « EXPÉRIENTIEL » :
Le parc du château d'Ancy-le-Franc, le parc du château de Maulnes à Cruzy-le-Châtel, les jardins de la Grange de Beauvais à Venouse.

PARTANT DU PRINCIPE QUE PLUS ON CONNAÎT SA MOTO, PLUS ON EST À L'AISE, ET MIEUX ON PEUT ANTICIPER LES ALÉAS DE LA CONDUITE, L'ASSOCIATION SPORT MOTO SÉCURITÉ 89 PROPOSE DES FORMATIONS AUX DÉTENTEURS DU PERMIS.

SPORT MOTO SÉCURITÉ 89
Renforcer sa sécurité



Sont obligatoires les gants et le casque, et fortement recommandés des bottes, blouson et pantalon spécifiques. Il existe aujourd'hui des jeans renforcés en fibre de kevlar et des gilets airbag.

© DR

EN SEPTEMBRE 2021, VINCENT VON-PINE[1] A FAIT RENAÎTRE UNE ASSOCIATION QU'IL AVAIT CONTRIBUÉ À CRÉER DIX ANS AUPARAVANT AVEC UN INSPECTEUR DU PERMIS DE CONDUIRE MOTO ET UN MONITEUR : Sport Moto Sécurité 89. L'objectif est le même : « *Nous nous sommes rendu compte qu'il était difficile de prendre des cours de perfectionnement après le permis dans les structures professionnelles, pour des motards qui reprennent la moto après une interruption par exemple, ce qui était mon cas.* »

L'objet de Sport Moto Sécurité 89, dont le siège social est à Venoy, est la formation et le perfectionnement à la conduite de la moto sur la route pour toute personne détentrice du permis, de la 125 cm³ à la grosse cylindrée. « *L'idée n'est pas de donner des compétences pour aller plus vite, mais de renforcer la sécurité.* » Les participants viennent avec leur propre moto : « *L'objectif est de maîtriser de mieux en mieux son propre véhicule afin de " se détacher " de la conduite et ainsi de pouvoir observer et anticiper les aléas de la route : autres usagers, défauts éventuels de la chaussée, pluie, graviers...* »

NE PAS ALLER AU-DELÀ DE SES CAPACITÉS

Les formations sont dispensées par des moniteurs de moto-école certifiés d'État bénévoles. La matinée est consacrée à des exercices sur plateau (slaloms, freinage, évitement...) et l'après-midi a lieu une sortie pédagogique avec caméra embarquée permettant de corriger les trajectoires de sécurité. « *Nous proposons aussi de l'initiation au tout-terrain en collaboration avec un club moto-cross qui fournit le matériel, car le tout-terrain est la base du pilotage et ses compétences sont transférables sur la route.* » Et pour ceux qui souhaitent mieux connaître leur moto, notamment ses capacités de freinage à des allures plus élevées, l'association prévoit deux sorties sur circuit de vitesse à Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or). Sport Moto Sécurité 89 organise aussi des balades et événements solidaires.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Conseiller sportif jeunesse et sport, titulaire d'un diplôme d'État de basket.



© DR

« Je suis motard de père et mère en fils, j'ai commencé sur une petite moto à 6 ans », souligne Vincent Von-Pine. Également chargé de mission prévention et sécurité routière pour les deux-roues motorisés pour le compte du préfet depuis septembre dernier, le président de Sport Moto Sécurité 89 considère « *la formation tout au long de la vie indispensable, parce que le matériel comme les motos, le code de la route et les infrastructures évoluent* ».

QUAND ?

Stage : les 27 mars, 17 et 24 avril, 8 et 29 mai, 12 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, 18 et 24 septembre, 22 et 23 octobre.
Tout-terrain : les 10 avril, 21 mai, 25 septembre, 15 octobre.
Balade : les 13 mars (à confirmer), 22 mai, 26 juin, 17 juillet, 11 septembre et 9 octobre (Balade rose).
Roulage sur circuit : les 10 juin et 16 septembre (dates à confirmer).

OÙ ?

Stages sur le parking du Conseil départemental à Perrigny ; également envisagés dans l'Avallonnais et le Sénonais.

COMBIEN ?

Être adhérent à l'association Sport Moto Sécurité 89, affiliée à la Fédération française de moto, soit 20 euros à l'année.

Sport Moto Sécurité 89 : 06 61 52 17 46
Par email : sportmotosecurite89@gmail.com

HENRY RAGON EFFECTUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE SON EXPLOITATION LAITIÈRE PARCE QU'ELLE REJOINT SES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES.

LES ATOUTS de nos haies



Henry Ragon se défend de tout dogmatisme et idéologie. Mais il suggère que chacun, à titre professionnel ou personnel, fasse son propre bilan carbone.

© Conseil départemental de l'Yonne - Patrick Forestier

HENRY RAGON, ASSOCIÉ À SON ÉPOUSE PATRICIA ET À LEUR NEVEU EMMANUEL GALOPIN, EST ÉLEVEUR À SAINTS-EN-PUISAYE. L'entreprise s'étend sur 200 hectares et possède près de 220 animaux, parmi lesquels 85 vaches laitières. Elle produit chaque année environ 800 000 litres de lait, vendus à la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel dans le Loiret. Une partie est distribuée sous la marque « *C'est qui le patron ?!* », créée en 2016 par des consommateurs, avec une rémunération de 39 centimes d'euros le litre. « *Cela représente en moyenne 40% de notre chiffre d'affaires issu du lait et jusqu'à présent cela nous permettait de vivre dignement de notre métier*, souligne Henri Ragon. *Mais aujourd'hui nous subissons comme toutes les entreprises la hausse des charges, notamment de l'énergie.* »

DIAGNOSTIC CARBONE POUR TOUS

Selon l'éleveur, cette démarche équitable a permis une évolution des mentalités : « *Si le 1er du mois nous ne savons pas comment nous allons nous en sortir le 2, ce n'est pas la peine de nous parler carbone, environnement, biodiversité. Mais si notre produit est valorisé, nous pouvons avoir un raisonnement différent. Aujourd'hui le regard change au sein de notre organisation de producteurs et tous les éleveurs ont réalisé un diagnostic carbone de leur exploitation afin de savoir quels postes dégagent le plus de carbone et ce qui permet d'en stocker.* » Des pistes de travail à cinq ans ont ensuite été déterminées pour chacun d'entre eux. C'est ainsi qu'est venue l'idée de planter des haies…

Celles-ci affichent en effet plusieurs bénéfices : environnementaux (amélioration de la balance carbone, développement de la biodiversité), techniques (ombre pour les animaux), économiques (fabrication de plaquettes pour la litière)… À ce jour, l'EARL Henry et Patricia Ragon compte plusieurs kilomètres de haies, et a pour objectif à 5 ans de replanter entre 1,5 et 2 km, avec 500 m l'automne prochain en chantier participatif. L'exploitation travaille en partenariat avec le CPIE Yonne Nièvre et une étude est en cours avec l'INRA Rennes pour mesurer leur impact au niveau du sol.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

tribune

GROUPE « UNIS POUR L'YONNE »

Le Débat d'Orientation Budgétaire est une étape impérative précédant cet acte fondateur de notre collectivité qu'est l'adoption de son budget primitif.
C'est pour nous, élu(e)s départementa(les)ux pleinement engagé(e)s au service d'un territoire et de ses habitants, un rendez-vous capital que nous tenons à honorer, tant les enjeux pour l'avenir de l'Yonne, des Icaunaises et des Icaunais, sont de taille.
Débattre en Assemblée, c'est examiner, discuter, argumenter selon nos convictions et appartenances respectives autour des politiques, actions et autres investissements que nous entendons mettre en œuvre, tant pour le bien-être et le bien-vivre de celles et ceux qui nous ont élus, que pour l'attractivité de notre territoire.
Débat s'est donc tenu le 11 février dernier, un débat qui, et nous pouvons nous en réjouir, a confirmé que les efforts consentis par notre collectivité depuis plusieurs années, ont porté leurs fruits.
Ces fruits sont :
- Une épargne brute atteignant les 66 millions d'euros en 2021, alors que nous atteignions déjà les 52 millions d'euros en 2020. La progression se poursuit.
- Une réduction significative de 84 millions d'euros de notre dette entre 2015 et 2021.
- Une durée de remboursement de cette dette de moins de 3 ans alors qu'elle tutoyait les 12 ans il y a peu.
- Une capacité d'investissement de 83 millions d'euros en 2022, alors que nous plafonnions à 20 millions d'euros, il y a quatre ans encore.
Autant de signes, autant de chiffres qui parlent d'eux-mêmes.
Oui, le Conseil Départemental de l'Yonne, hier menacé de disparaître, redevient aujourd'hui le moteur, la locomotive de ce développement ambitieux et harmonieux de notre territoire, auprès de nos partenaires privilégiés que sont les communes et intercommunalités.
Des partenaires essentiels, que nous accompagnerons au mieux dans leurs projets, en atteste l'enveloppe de 36 millions d'euros que nous leur consacrons sur ce mandat, convaincus que l'avenir de l'Yonne s'écrit ensemble.
Tous les feux sont au vert, l'heure est à l'action, l'Yonne de demain est déjà en route.

GROUPE « LES ENGAGÉS POUR L'YONNE »

Après un mandat précédent où la rigueur budgétaire était de mise, 2022 sera une année de grands investissements pour l'Yonne.
Lors des orientations budgétaires présentées en assemblée le 11 février dernier, les grandes lignes de 2022 ont été déclinées.
Notre groupe a pu mettre en avant la capacité d'épargne nette qui permettra de grands investissements dans les collèges ou sur les voiries.
Ces investissements arrivent dans une période où nos collèges, pour certains, nécessitent de très importants travaux de rénovation et d'isolation.
83 millions d'euros sont fléchés pour les collèges et la voirie.
La hausse du coût de l'énergie aura un impact important sur les finances de la collectivité. Ces travaux sont donc très importants afin d'offrir des conditions d'accueil des élèves et des personnels enseignants et des collèges de bonne qualité.
C'est aussi dans ce sens qu'un contrat de performance énergétique, en application du décret éco tertiaire, sera mis en place.
Nous avons demandé une vigilance particulière aussi en direction des plus précaires, qui comme tous les particuliers, vont aussi subir cette hausse de 4 % du coût de l'énergie.
Alors que 3,5 millions de ménages sont touchés par la précarité énergétique, les dispositifs d'aide aux plus vulnérables doivent être abondés afin que chacun puisse vivre dignement.
Ces orientations budgétaires 2022 doivent aussi porter toute leur attention autour des questions de santé.
L'adoption du pacte santé 2022-2024 est un premier pas mais l'ambition doit être plus forte, dans un département où la désertification médicale est en première ligne.
Le recrutement de deux médecins salariés doit être une première étape vers plus de recrutements, afin de répondre aux attentes de nos concitoyens.
Nous veillerons à ce que toutes ces grandes orientations soient mises en œuvre, pour que notre territoire soit celui de l'attractivité et du dynamisme.





AUXERRE

Carmen : envers et contre tous

Danse. Ancien danseur de Maurice Béjart, aujourd'hui à la tête de son propre ballet, François Mauduit s'est attaché à rebattre les cartes du genre et du désir dans une adaptation contemporaine pour seize interprètes. La partition iconique de *Carmen* voyage avec d'autres musiques de Georges Bizet, se métamorphose au contact d'emprunts à différentes adaptations (guitare, suite pour orchestre) et va même jusqu'à s'échapper vers des horizons fantastiques en citant *Isoline*, du compositeur André Messager. Un conte musical dans lequel deux jeunes amants échangent leur sexe pour continuer à s'aimer, envers et contre tous.

Le 26 mars à 20 h 30
AUXERRE
Théâtre
Tél : 03 86 72 24 24
www.auxerreletheatre.com

© Éric Fraudrin

notre sélection

Les rendez-vous ont lieu selon le protocole sanitaire Covid-19 et peuvent être à tout moment remis en question.

VÉZELAY


Louis Marcoussis, Papillon de nuit, 1928, musée Zervos-Vézelay/CDY, 2022

© DR

EXPOSITION

« D'un legs à une collection, vingt ans d'acquisition au musée Zervos »

Art moderne. Exposition de printemps au Musée Zervos autour des acquisitions réalisées au cours de ces 20 dernières années. Cette exposition sera suivie, du 27 juin au 30 octobre, d'une exposition consacrée à Kandinsky autour du biomorphisme.

Du 16 mars jusqu'au 29 mai
VÉZELAY
Musée Zervos
Tél. : 03 86 32 39 26

SENS

CONCERT

Le jazz du Ronald Baker Quintet

Des USA à l'Yonne. Formé au conservatoire de musique de l'Ohio, Ronald Baker est disciple de Lee Morgan et Freddie Hubbard dans la lignée de Dizzy Gillespie. Cet amoureux du blues s'est produit dans des festivals comme Montréal, Montreux ou Marciac, et des hauts-lieux tels le Jazz club Lionel Hampton ou le Caveau de la Huchette. Il est accompagné par le saxophoniste ténor Nicolas Fourgeux et le trio du pianiste Philippe Martel. Concert organisé par le Rotary de Sens.

Le 12 mars 2022 à 20h30
SENS
Théâtre
Tél. : 06 48 91 15 22



© DR

AUXERRE

SANTÉ

Journées mondiales de sensibilisation à l'autisme

Connaître pour comprendre. Cette deuxième édition a pour thème « L'accès aux soins des personnes avec Troubles du spectre de l'Autisme (TSA) ». Des conférences seront proposées avec pour objectif de sensibiliser les professionnels et les partenaires confrontés aux difficultés rencontrées par ce public. Plusieurs modalités d'accès : en présentiel (salle du « 89 » à Auxerre) ou en distanciel via une diffusion en direct mais aussi en différé durant une année.

Les 31 mars et 1er avril
AUXERRE - Le « 89 »
Tél. : 03 86 18 00 18
Email : fiona.morais@epnak.org

EXPOSITIONS

Journées européennes des métiers d'art

Savoir-faire. Les JEMA proposent un programme très diversifié sur l'ensemble du département :

- À l'abbaye Saint-Germain à Auxerre, le 2 avril de 10h à 19h et le 3 avril de 10h à 18h : exposition avec une cinquantaine d'artisans et artistes d'art, démonstrations, ateliers pour les jeunes. Remise du Prix départemental des métiers d'art 2020 à Aurore Cachera, sellière à Fournaudin, et 2021 à Vincent Marinesse, joaillier à Auxerre.
- 3 expositions en relais les 2 et 3 avril : au bateau Galerie Neptune à Sens, à l'atelier Graine et Lumière à Saint-Valérien, à L'App'ART à Joigny.
- 3 rendez-vous d'exception : au Centre d'art graphique La Métairie Bruyère à Parly, à l'Atelier de moulage de la Ville de Sens, à l'Atelier Benoit Joaillier à Auxerre.
- Des regroupements d'artistes et des ateliers ouverts.

Infos au 03 86 42 05 89
Email : thumblot@artisanat-bfc.fr

AUXERRE

LITTÉRATURE

David Peace : le maître du polar anglais à Auxerre !

Rencontre exceptionnelle. À l'occasion de la sortie de « Tokyo revisitée » (éditions Rivages/noir), la conclusion attendue de sa trilogie tokyoïte consacrée au Japon de l'immédiat après-guerre, le maître du polar anglais révélé en France avec son roman « 1974 », sera à Auxerre pour évoquer son œuvre sombre et palpitante.

Le 29 mars à 19h30
AUXERRE - Tél. : 03 86 51 39 29
Par email : contact@librairie-obliques.fr
www.librairie-obliques.fr

AUXERRE

THÉÂTRE

Charles Berling et Maria de Meideros sur scène

Les parents terribles. Fin des années 30, un Cocteau aux abois monte un brûlot aux résonances contemporaines. Christophe Perton réunit une distribution de haute volée : Charles Berling, Muriel Mayette, Maria de Meideros, Emile Berling, Lola Créton.

Le 15 mars à 20h30 et le 16 mars à 19h30
AUXERRE - Théâtre
Tél. : 03 86 72 24 24
www.auxerreletheatre.com



© Vincent Bérenger




AUXERRE
Le Fred Blin


MIGENNES
Luna Silva / The Wonders

THÉÂTRE

AUXERRE
LA GUERRE DES SEXES
Si le sexe est le ciment du couple, ça va être un beau chantier… La comédie coquine aux 600 000 spectateurs.
→ Le 18 mars à 20h30
Tél. : 06 59 15 00 18
Auxerrexpo
www.auxerrexpo.com

AVALLON
TOUT MOLIÈRE OU PRESQUE
Cie Les Nomadesques. Trois comédiens décident de relever un impossible défi : monter tout Molière… en moins d'une heure !
→ Le 11 mars à 20h30

L'EMMERDANTE
Mathilde, une jeune militante, est interpellée… pour la sixième fois. Une comédie de Meaghan Dendraël et Jean-Christophe Barc.
→ Le 2 avril à 20h30
Marché couvert
Tél : 03 86 48 23 03

BRIENON-SUR-ARMANÇON
NOS COEURS BATTENT TOUJOURS
Cie Persona Magica
→ Le 26 mars à 20 h30
Le Théâtre Perché
www.letheatreperche.com

ÉTIVY
LA CHAMBRE 13
De Jean-Yves Chatelain. Troupe Les Dymon de Minuit.
→ Le 5 mars à 20h30
Tél. : 06 64 21 31 96

LES BORDES
LA CHAMBRE 13
→ Le 12 mars à 20h30
Tél : 06 64 21 31 96

SAINT-JULIEN-DU-SAULT
LA CHAMBRE 13
→ Le 19 mars à 20h30
Tél. : 06 64 21 31 96

SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE
L'EXPRESS 89110
→ Le 26 mars à 20h30, le 27 mars à 15h et le 2 avril à 20h30
Salle communale
Tél. : 06 80 87 38 36

VILLENEUVE-SUR-YONNE
LA CHAMBRE 13
→ Le 27 mars à 17h
Tél. : 06 64 21 31 96

MUSIQUE, CONCERTS, DANSE

AVALLON
PARTITIONS
Cie Sospeso. L'histoire d'un corps et d'un instrument, deux personnages qui se rencontrent, une amitié qui se tisse. Un nouveau langage a besoin d'être trouvé pour qu'ils puissent communiquer.
→ Le 26 mars à 20h30
Marché couvert

BEINES
BIG-BAND DU CONSERVATOIRE D'AUXERRE ET HARMONIE LES ENFANTS DE CHABLIS
JAZZ INSTRUMENTAL ET VOCAL
→ Le 26 mars à 20h30
Salle Beauroy

LE CONCERT IMPROMPTU
QUINTETTE À VENT
→ Le 27 mars à 16h30
Tél. : 03 86 42 80 80

BRIENON-SUR-ARMANÇON
SÉBASTIEN CHAPERON CHANTE FERRAT
→ Le 12 mars à 20h30
Le Théâtre Perché
www.letheatreperche.com

MIGENNES
FRÉDÉRIC COURAILLON
→ Le 8 mars à 21h

ATLAS 4TET
JAZZ
→ Le 15 mars à 21h

JOOQ
JAZZ ROCK APÉRO CONCERT
→ Le 17 mars à 19h

SOIRÉE JAZZ
→ Le 19 mars à 21h

THE CHICKIES
JAZZ
→ Le 20 mars à 15h

LA GAPETTE
CHANSON
→ Le 24 mars à 21h

LEONID
CHANSON
→ Le 29 mars à 21h

LUNA SILVA
CHANSON
→ Le 2 avril à 21h
L'Escale
www.cabaret-escale.fr

PERRIGNY
PSALMODY QUARTET ET GOSPEL FOR EVER
Concert Gospel au profit de l'association Déci'belles Oreilles
→ Le 19 mars à 18h et 20h30
Église

CHORALE AU TEMPS DE L'ESCALE
Les Michel… Berger, Sardou, Delpech, Polnareff, Jonasz, Fugain et… Torr !
→ Le 26 mars à 20h30
Salle polyvalente

EXPOS

AUXERRE
LE FRED BLIN
Ateliers dessin les 9 et 16 mars de 14h à 16h
→ Du 8 au 20 mars
Espace Mouv'art

DES ANIMAUX DANS LE CIEL
Mêlant légendes, histoire et astronomie, cette exposition raconte les petites histoires des constellations : ourses, toucan, dragon…
→ Jusqu'au 28 août
Muséum
www.auxerre.fr

GURGY
ERRBET
PEINTURE
Paysages à l'huile mais aussi personnages et voyages
→ Du 5 au 27 mars
Espace culturel



ET ENCORE…

AUXERRE

SALON DU TATOUAGE
→ Les 5 et 6 mars de 10h à 19h

SALON VINIFRANCE
→ Du 11 mars de 17h à 21h, le 12 mars de 10h à 20h et le 13 mars de 10h à 18h

BROCANTE
→ Le 13 mars de 8h à 18h

SALON DU VÉHICULE D'OCCASION
→ Les 19 et 20 mars de 10h à 19h
Tél. : 03 86 42 06 00
Auxerrexpo
www.auxerrexpo.com

RENCONTRES ET DÉDICACES
• Anne Delaflotte-Mehdevi le 4 mars à 19h30
• Camille Lavoix et Vyara Boyadjieva, autrice et illustratrice (« Misé Misé : 11 contes ivoiriens de la Comoé »), avec atelier pour enfants, le 16 mars de 15h à 18h

NUIT DES LIVRES HARRY POTTER
Animations, lectures et jeux attendent les sorciers et les sorcières, petits et grands.
→ Le 26 mars à19h
Librairie Obliques
www.librairie-obliques.fr

PERFORMANCE STREET ART PAR CATHERINE RYMARSKI
Les poèmes de l'instant : l'artiste propose de créer un instant poétique éphémère avec les phrases de chacun.
→ Le 19 mars
Cloître de l'abbaye Saint-Germain

EMMANUELLE HUBER
La céramiste vient présenter la technique japonaise du kintsugi, qui permet de réparer des pièces et de sublimer la cassure.
Au bonheur des chutes
→ Le 2 mars de 19h à 20h30
Tél. : 07 66 23 24 41
http://aubonheurdeschutes.org/

CHAMPIGNY-SUR-YONNE

TRAIL DE LA ROCHE MARQUÉE
Trail de 10 et 21 km, rando de 10 km, Kid'trail de 0,9 et 1,5 km.
→ Le 6 mars
Tél. : 06 70 60 26 98
www.trailrochemarquee.fr

CHARNY OREE DE PUISAYE

YONNE SPORT SENIORS
Activités sportives gratuites
→ Le 24 mars de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Gymnase, rue du collège
Inscription souhaitée avant le 21 mars au 03 86 72 88 50 ou par mail à sports@yonne.fr

MONTRÉAL

SOIRÉE CIRQUE SOUS CHAPITEAU
Huitième jour
Cie La Mob à Sisyphe
→ Le 5 mars à 18h30
Château de Monthelon
www.monthelon.org

SAINT-BRIS-LE-VINEAUX

BALADE AVEC LES CHÈVRES
Atelier enfants
Fabrication de crème pour les mains au lait de chèvre
→ Le 9 mars
Ateliers adulte
Fabrication de savon au lait de chèvre
→ Le 12 mars
La Ferme d'Ulteria
Tél. : 06 82 65 04 41

VAREILLES

FOIRE AUX LIVRES
Par la bibliothèque Plaisir de lire de Vareillese
→ Le 27 mars de 9h30 à 17h30
Salle des associations à Vareilles
Tél. : 06 07 42 34 95

VENOY

PORTES OUVERTES DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLE DE L'YONNE
Découvrir les formations par apprentissage en espaces verts, cheval, agriculture et viticulture, niveaux CAP à Bac, de 16 à 29 ans.
La Brosse
Tél. : 03 86 45 15 23
Email : cfa.yonne@educagri.fr

VILLENEUVE-SUR-YONNE

CARNAVALU
14h : concours du plus beau déguisement. 15h : départ du défilé avecles chars.
→ Le 5 mars
Quai Roland Bonnion

Les annonces sont à adresser à **agenda.aufildelyonne@gmail.com** au moins un mois et demi avant la date de parution du numéro concerné. Nous n'envoyons pas d'accusé de réception. Elles sont publiées dans la limite de l'espace disponible. Événements, concerts, idées de sorties sont à retrouver sur : **www.sortirdanslyonne.com**

Portes ouvertes
sur votre avenir !

Le samedi 12 mars 2022*
de **9h à 16h30**, puis le samedi **9 avril**.



Coiffure Esthétique



Commerce Gestion



Mécanique



Hôtellerie Restauration



Métiers de bouche

*Sous réserve d'évolution du contexte sanitaire.

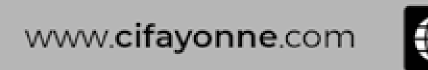


03 86 42 03 55

3 rue Jean Bertin • CS 20189
89003 Auxerre cedex



contact@cifayonne.com

Château d'Ancy-le-Franc

PLAYMOBIL®

...et Cie

l'exposition des héros !

Du 5 février au 4 septembre *2022*

Avec l'aimable autorisation de Playmobil® France.
Cette exposition n'est ni sponsorisée, ni organisée par Playmobil®.

Exposition issue de la collection privée de Jean Philippe Broussin



Du mardi au dimanche et jours fériés

www.chateau-ancy.com

Tél +33 (0)3 86 75 14 63 18, place Clermont-Tonnerre, 89160 Ancy le Franc

















